

215C1760
FR0004038099-DIV33

23 novembre 2015

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

GFI INFORMATIQUE

(Euronext Paris)

Le 23 novembre 2015, la société GFI INFORMATIQUE a annoncé les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la société Mannai Corporation envisage de déposer sur les titres de la société GFI INFORMATIQUE¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres GFI INFORMATIQUE sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé le 23 novembre 2015 par la société GFI INFORMATIQUE.